

FEBEX SA, BEX

L'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2015 a fixé le dividende pour l'exercice 2014 comme suit :

Par action nominative	CHF	600.00
Déduction de l'impôt anticipé de 35 %	<u>CHF</u>	<u>210.00</u>
Versement net aux actionnaires dès le 1 ^{er} juin 2015	<u>CHF</u>	<u>390.00</u>

Le conseil d'administration